

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/12/2018 au 31/12/2018

N° Cesu employeur : X2578916590006 MONSIEUR ERIC BOUYAC 39 AV JEAN BAPTISTE CHAMPEV 94000 CRETEIL MADAME ISABEL FRANCISCO

14 R MADAME DE LA GUETTE

94520 MANDRES LES ROSES

Document à conserver sans limitation de durée

Nº Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
0000001437346	Emploi familial	97.00Z	269119913989713

COTISATIONS SOCIALES	P	AR	Γ SALARIE			P	ART	EMPLOYEUR	
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	220,08	Х	2,900 %	=	6,38				
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	220,08	Х	6,800 %	=	14,97				
MALADIE						224,00	Х	13,000 % =	29,12
VIEILLESSE	224,00	Х	7,300 %	=	16,36	224,00	Х	10,450 % =	23,41
ALLOC. FAMILIALES						224,00	Х	5,250 % =	11,76
ACCIDENT DU TRAVAIL						224,00	Х	2,000 % =	4,48
FNAL						224,00	Х	0,100 % =	0,22
CFP						224,00	х	0,350 % =	0,78
CSA						224,00	х	0,300 % =	0,67
CDS						224,00	х	0,016 % =	0,04
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	224,00	x	4,790 %	=	10,73	224,00	Х	5,230 % =	11,72
IRCEM PREVOYANCE	224,00		0,700 %	=	1,57	224,00	x	0,960 % =	2,15
POLE EMPLOI			3, . 30 0		1,01	224,00	х	4,050 % =	9,07
TOTAL DES COTISATIONS					50,01	224,00	Δ	1,000 0 -	93,42

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	180,38 €	
			Net à payer avant impôt sur le revenu: 174,00 € Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu Base Taux personnalisé / taux non personnalisé Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0/	Net payé en euros Date de paiement de la rémunération	:	174,00 € 31/12/2018
---	---	----	--	---	------------------------

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 6614709 enregistrée le 11/03/2019						
Nombre d'heures travaillées:	Salaire horaire net (heures normales)	:	14,50 €			
	Dans de calcul des estimations		Calaina néal			
	Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel			
	Salaire brut	:	224,00 €			
	Assiette des cotisations	:	224,00 €			